

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 14/11/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité (DSFE)					
2	LIBELLE DU POSTE : Travailleur social « Îles »					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 971 03		CODE POSTE : 8005 CENTRE DE TRAVAIL : 386			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision des ISLV – Raiatea - Antenne de Bora bora, Vaitape, près de la Socredo					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Le travailleur social intervenant à la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité, aide et accompagne les personnes, les familles ou les groupes connaissant des difficultés sociales, à restaurer leur autonomie et à faciliter leur insertion, en recherchant leur adhésion. Il apporte son concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population et tout particulièrement les populations vulnérables.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable de subdivision des ISLV					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel informatique, utilisation partagée de véhicules de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Disponibilité et réactivité aux urgences sociales ;- Nécessité de travailler parfois hors horaires de bureau ;- Déplacements fréquents sur le secteur d'intervention (permis de conduire indispensable).					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Accueillir, écouter, informer et orienter toute personne le sollicitant ;- Réaliser un diagnostic social et élaborer un projet d'accompagnement social, familial ou individuel ou un projet pour l'enfant dans le cadre d'une mesure de protection administrative ou judiciaire, en coordination avec les autres services sociaux ou les partenaires ;- Evaluer les informations préoccupantes et les signalements relatifs à des mineurs ou des jeunes majeurs sous mesure de protection administrative ou judiciaire et proposer des orientations ;- Evaluer les informations préoccupantes et les signalements relatifs à tout public vulnérable et proposer des orientations formalisées par un écrit dans le respect de l'échéancier fixé ;- Effectuer des visites à domicile et dans les différents contextes de vie de l'usager (école, institution, etc.) ;- Assurer les urgences sociales et rechercher une solution immédiate et adaptée et la mettre en œuvre ;- Mettre en œuvre le projet d'action défini ou le projet pour l'enfant, le suivre et le formaliser par des écrits professionnels dans le respect des échéanciers fixés ;- Instruire et rédiger des demandes d'aides sociales ;- Instruire et suivre les demandes de placement et d'intervention de tierce personne ;- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives dans le cadre d'un suivi ;- Effectuer des enquêtes sociales ;- Initier des projets d'actions collectives en collaboration avec d'autres partenaires ;- Accompagner des groupes ou des communautés dans le cadre de projets collectifs ;- Effectuer des enquêtes sociales et notamment celles liées aux logements, aux expulsions, aux décisions de la CTES et aux délégations d'autorité parentale ;					

